

« A la coda »

** « Créi-créations »

Depuis début mars un atelier de création existe à

l'Ecole de Musique.

Il est ouvert les samedi, de 14 heures 30 à 20 heures.

Mais il est bien entendu que chacun peut y participer pour la durée qui lui convient, en fonction de la présence effective de son enfant dans les lieux.: même une demi-heure suffit

Tous les parents qui souhaitent participer à la vie de la Lyre, qui sont disponibles et /ou ne savent que faire pendant les cours ou répétitions de leur(s) enfant(s), sont les bienvenus pour

-la confection d'objets de décoration, -de la peinture, -de la couture -toute idée originale de chacun.....

Les œuvres confectionnées sont mises en exposition-vente dans la salle polyvalente et lors des manifestations de l'association.

Quelques unes ont remporté un joli succès lors du concert à Liffol –le-Grand.

Les bénéfiques contribueront également à l'achat de partitions, d'instruments, ou aux frais de déplacement..

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Madame Athias.

9, rue Varendelle

52400 Varenne-sur-Amance

Tel: 03 25 90 63 65

Venez très nombreux!!!



Le mot du Président et du Conseil d'administration

Voici entamée la dernière ligne droite de cette année

Aujourd'hui, nous tenons à remercier tout particulièrement la douzaine de familles qui se sont impliquées pour le transport des jeunes à l'occasion du défilé de carnaval à Bourbonne-les-Bains.

Cet enthousiasme est porteur d'un renouveau et conforte l'énergie et les efforts consentis pour le bon fonctionnement de notre École de Musique.

Plus concrètement, les contreparties financières apportées grâce au marché de Noël et aux carnaval de Vesoul et Bourbonne, ont permis l'acquisition d'un « cor petite main » d'une valeur de 990 euros (6500frs), pour un jeune élève de Nicolas Casanova.

De la même manière, nous comptons sur vous tous pour nos manifestations à venir, plus particulièrement notre concert –variété et la tombola dont vous trouverez les détails dans les pages qui suivent.

Nous vous souhaitons une lecture attentive!

A vos calendriers!

La Directrice

Les déplacements -Quelques dates

- *02-04 17h15, École de Musique: « The Lost Love* 03-04, CSC à 20 heures—répétition générale du spectacle « The Lost Love »
- *04 et 06-04: 17h15: Ecole de Musique: « The Lost Love »
- *28 avril Souvenir des déportés à Chalindrey et Torcenay
- *01 et 03 mai à 20 heures, - répétition générale
- *04 et 05 Mai – The Lost Love
- *8 mai—Célébrations à Chalindrey, Culmont et Torcenay.
- * 11 mai —Mariage d'Emilie Foussadier
- * 12 mai – Fête de l'Amitié à Montigny-Val de Meuse
- * 18 mai –Mariage Melle Baudouin à Chalindrey
- * 19 mai—Apéritif concert à Longeau, pour l'Orchestre d'Harmonie, dans le cadre du Jumelage Longeau-Dave(Belgique).
- * 25 mai – Fête patronale à Torcenay
- Samedi 01 Juin – Examens Fédéraux à Chalindrey, pour les niveaux: Débutants à Élémentaires.
- *08 juin-Concert à Bologne pour les Ados et les Piu-Pius
- * 15 juin–Mariage Vanessa Legros-Cyril Gattau
- * 19 juin —Fête de la Musique au Restaurant d'Entreprise SNCF
Remise des diplômes et goûter de fin d'année.
- * 22 Juin – Fête de la Musique et Feux de la Saint Jean.
Auditions de fin d'année .
- *29 juin– Mariage à Villegusien
- * 13 juillet –Retraite aux flambeaux à Chalindrey
- * 14 juillet —Retraite aux flambeaux à Neuilly-sur-Suize.

Pauses

**Stationnement

La commune, en la personne de Monsieur Claude Perrot, recommande aux parents d'élèves, de musiciens, ainsi qu'aux musiciens stationner sur le parking, en face de l'Ecole de Musique, puisqu'il nous est réservé.

Simple précaution de sécurité, vu l'étroitesse de la rue Jean Jaurès.

Cependant, le conseil est d'autant plus avisé que dorénavant, tout stationnement sur le trottoir, ou à cheval sur le trottoir sera sanctionné sans appel par les forces de l'ordre.

** En raison d'un stage de Direction, les cours de Marie-Christine Rémondin seront annulés le samedi 15 juin. Ils seront reportés à une date ultérieure qui sera indiquée à ses élèves en temps et heures.

** Dièses et Précisions

« The lost love »

§ Répétitions

- Mardi 02-04 ; 17heures15 à 20 heures, à l'école de Musique
- Mercredi 03-04; à 20 heures, REPETITION GENERALE au Centre Socio Culturel., avec chargement et transport du matériel de percus auparavant.
- Jeudi 04-04; 17heures15 à 20 heures, à l'école de Musique.
- Samedi 06-04 ;17heures15 à 20 heures, à l'école de Musique.

§ Répétitions Générales

- Mercredi 1er mai, au CENTRE SOCIO CULTUREL
- **14 heures, installation du matériel;
- **la répétition débutera immédiatement après, elle sera fonction de la rapidité de mise en place.
- *Vendredi 03 mai; 20heures 30 au CSC
- *Samedi 04 mai ; repos complet pour tous .

A l'exception des cours de hautbois, tous les cours d'instruments sont supprimés et reportés.

A noter toutefois qu'un éventuel raccord de dernière minute est toujours envisageable, au cas où la générale aurait donné lieu à des « exploits »

§ Concerts

- Samedi 04 mai, à 20heures 30;
rendez-vous pour les musiciens à 19 heures 45
- Dimanche 05 mai, à 15 heures;
rendez-vous pour les musiciens à 14 heures 15.

** Photos

Après chaque manifestation importante, des permanences «commandés de photos » se tiennent les

- Mercredi de 10 heures à midi,
- Vendredi de 18 heures 30 à 20 heures
- Samedi de 11 heures à midi.

La prochaine exposition se fera au retour des vacances de Pâques.

Les photos auront pour sujets:

- L'inauguration de l'Ecole de Musique
- La Sainte Cécile
- La galette des Rois
- Les carnivals de Vesoul et Bourbonne les Bains
- Le concert à Liffol –le-Grand

N.B. Toute commande non réglée ne sera pas prise en compte

A vos notes!

** Nouvel An

Cette année 2002, c'est à la Lyre Cheminote et Municipale qu'incombe la lourde responsabilité d'organiser le traditionnel réveillon du Nouvel An, au Centre Socio Culturel.

Afin d'assurer et d'assurer la réussite de l'opération, il nous faudra être quelques 80 bénévoles.

Une autre façon de participer, c'est bien évidemment d'assister à la soirée en tant que convives du repas, en famille ou entre amis.

Dès à présent, nous vous demandons de réserver votre soirée à cet événement d'exception, pour y travailler ou pour vous y amuser.

** 10ème stage

Hébergement

Cette année encore, nous comptons sur les parents des stagiaires pour accueillir les enfants venus d'autres écoles de musique.

Cet accueil tisse des liens et permet à tous les enfants, les locaux comme les autres, d'appréhender le stage plus sereinement et dans une ambiance amicale.

On peut dire qu'accueillir d'autres jeunes fait partie du jeu et contribue au succès croissant de la semaine de musique de Chalindrey.

« L'essayer, c'est l'adopter »......

Païement du stage

En ce qui concerne les familles ayant déjà renvoyé le bulletin d'inscription simplifié, il leur est simplement demandé de faire parvenir à

Madame Christine RUIZ,
Rue du Haut
52600 Culmont,

le paiement du stage et les documents demandés, en précisant bien le nom.

Partitions

** Tombola

Comme tous les ans, elle sera tirée au cours de la Fête de la Musique, le Samedi 22 juin prochain.

Vous avez trouvé, avec votre Lyrissi'mots, le carnet qu'il vous est demandé de vendre, comme à toutes les familles d'élèves et de musiciens.

Le Conseil d'Administration se permet de vous demander un effort tout particulier pour placer ces 20 billets: le bénéfice peut en être appréciable, mais à la seule condition que les billets soient écoulés dans leur totalité.

Est-il nécessaire de redire que , de la réussite de l'opération ,dépendent l'achat de matériel, de partitions, le financement des cours d'instruments,.....

Vous disposerez de deux mois pour arriver au bout de la démarche; en effet, les carnets seront à rendre , avec souches, recette en chèque uniquement, sous enveloppe fermée, le samedi 08 juin au plus tard à

Michel GERARD,

ou à déposer dans l'urne qui sera mise à cet effet dans la salle de solfège Geoges Galmiche(Salle M-C R), dans les mêmes délais.

** A l'aide

* A propos du « Lost love »

§1- Des billets d'entrée pour les concerts seront à vendre de deux carnets (- un pour le spectacle du samedi 04-dimanche 05-05-) , par familles de musiciens du Grand atelier.

Ils seront distribués lors des répétitions.

Ils seront à rendre obligatoirement avec souches, inventus et recettes, à Marie-Christine Rémondin, pour le samedi 27 avril au plus tard.

§2- Toutes les personnes volontaires pour charger et transporter le matériel de percussion pour les répétitions générales des mercredi 03 avril et 1er mai, voudront bien se faire connaître le plus rapidement possible à Marie-Christine Rémondin, à l'aide du becquet ci-joint. Elle leur précisera les horaires.

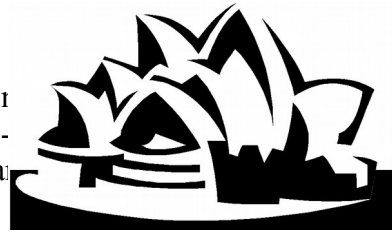
Opus.

**Fête de la musique

Vu la réussite de la Fête de la Musique, organisée au « Mail en juin 2001, l'association se relance dans une seconde édition de l'événement. Elle aura lieu au même endroit, le samedi 22 juin.

A la suite des auditions de classes et du concert, il y aura buffet, buvette, restauration.

Bien entendu, l'organisation requiert des bénévoles pour le montage et le démontage des stands et des chapiteaux, pour tenir buvettes, buffet, restauration, pour faire les sandwiches, cuire gaufres, frites et merguez. Tous les volontaires peuvent d'ores et déjà se faire connaître grâce au becquet ci-dessous, à remettre à Marie-Christine ou à déposer dans la boîte à cet effet, à l'école de Musique. D'avance merci



Famille _____
participera au chargement du matériel de percussion-

Le mercredi 03 avril (*)

Le mercredi 01 mai (*)

Les deux jours (*)

(*) : biffer les mentions inutiles

Madame,

Monsieur.....

Adresse.....

Tel.....participera à la fête de la Musique,

pour = monter- démonter stands et chapiteaux (*)

= tenir la buvette

= cuire les gaufres

= la restauration

= autres.....

(*)

(*)

(*)

(*)

(*) biffer les mentions inutiles.